



1. Le Jeu de Mail en première ligne de la rénovation urbaine.
2. «Dunkerque en couleurs», pour commencer l'été sur un air de fête.
3. Une Maison de l'emploi au service des Dunkerquois dans chaque quartier.
4. Une nouvelle crèche à Soubise.
5. Un 23<sup>e</sup> restaurant scolaire programmé à Malo-les-Bains.

## Budget 2007 : priorité aux services aux habitants

Proposer les meilleures offre et qualité de services aux Dunkerquoises et Dunkerquois tout en maîtrisant les coûts, tel est le fondement des politiques municipales à la lecture du budget 2007 voté par le conseil municipal le 18 décembre à l'hôtel de ville.

Qu'il soit rendu directement par les services municipaux ou par des associations ou des institutions soutenues financièrement par la Ville, le service public, considéré à la fois comme outil majeur de cohésion sociale et comme moyen de répondre aux besoins quotidiens des habitants, est plus que jamais au cœur des préoccupations des élus. C'est pourquoi, en dépit du désengagement persistant de l'État tant sur le plan financier que sur le terrain, ce budget 2007 reflète une double volonté municipale : garantir un haut niveau de service à la population et poursuivre les investissements dans le respect des principes de développement durable, et ce sans augmenter la fiscalité.

### L'insertion sociale et professionnelle

Malgré la gravité des situations de précarité et de paupérisation soulignées par une récente étude de l'INSEE (juin 2006), l'État a continué son inexorable retrait des dispositifs d'insertion dans le Nord-Pas-de-Calais, alors que dans le même temps le plan gouvernemental de cohésion sociale montrait rapidement ses limites. Dans ce contexte, la Ville continuera de prévoir en 2007 des crédits importants en direction des publics les plus en difficulté. L'effort au profit de l'action sociale sera ainsi augmenté ; des moyens municipaux seront dégagés pour développer les Maisons de l'emploi dans les quartiers ; les programmes d'insertion au sein des structures municipales et para-municipales seront

reconduits. Le budget municipal financera par ailleurs l'intégralité des formations mises en œuvre au profit des 160 personnes accueillies en contrat d'avenir et en contrat d'accompagnement à l'emploi, cela compte tenu du refus de l'État d'accompagner toute formation de ces publics.

### Une crèche à Soubise, un restaurant scolaire à Malo

L'effort d'amélioration des conditions d'accueil scolaire et périscolaire sera poursuivi avec l'entrée en service d'une nouvelle crèche dans l'ancienne école maternelle des Tout-Petits à Soubise, la création d'un 23<sup>e</sup> restaurant scolaire à l'école maternelle Florian à Malo-les-Bains, un nouveau développement du réseau des garderies périscolaires,

la hausse des crédits de fournitures, la poursuite de l'équipement informatique avec l'installation de 48 nouveaux postes dans les écoles et des programmes d'actions en faveur de la jeunesse (notamment les colonies de vacances).

### De nouveaux équipements sportifs

En matière d'équipements sportifs et culturels, le budget prévoit l'ouverture de l'extension de la bibliothèque de Petite-Synthe, la poursuite de l'aménagement du complexe de la Licorne à Malo-les-Bains (un nouveau complexe vestiaires-douches), le lancement du chantier de reconstruction de la salle Pierre de Coubertin à Rosendaël, la rénovation de la tribune populaire du stade Tribut, la li-

raison du terrain synthétique au stade de la Perche à Petite-Synthe et le coup d'envoi des travaux pour un équipement similaire au stade des Maraîchers à Rosendaël.

### Les quartiers en fête

Côté animations, plusieurs événements phares contribueront au rayonnement de Dunkerque en 2007 : «Dunkerque l'Européenne» au printemps, le départ d'une étape du Tour de France cycliste (le 9 juillet), les 4 Jours de Dunkerque étendus, les Rencontres nationales de la jeunesse. Plusieurs temps forts seront également développés dans les quartiers : le centenaire de la mairie de Malo, la fête du Fort à Petite-Synthe, «Dunkerque en couleurs» dans les quartiers sud, «Au fil des canaux» à Soubise et le Printemps de Rosendaël.

# Questions à Michel Delebarre, ancien Ministre d'État, député-maire de Dunkerque, président de la Communauté urbaine

## La municipalité a adopté son budget pour l'année 2007. Que vous inspire-t-il ?

Comme les budgets des années précédentes, il permet de répondre aux engagements qu'avait pris notre municipalité en 2001. C'est un budget à la fois solidaire et ambitieux, apte à proposer un service public de grande qualité à nos concitoyens et à leur permettre de vivre mieux dans une ville plus belle, plus agréable, plus solidaire.

## Cette année encore, les taux de fiscalité demeurent inchangés. Cela aussi est une volonté forte de votre part...

C'est tout à fait vrai. Pour la quatrième année consécutive, nos taux sont inchangés, répondant aussi à un engagement fort de notre part. Ce qui n'était pas évident à tenir tant le contexte social est rendu difficile par les choix des gouvernements qui se succèdent depuis 2002, obligeant les collectivités

locales à toujours faire davantage en matière de solidarité, surtout envers les plus démunis.

## Le vote du budget, c'est également l'occasion d'expliquer à quoi servent les impôts que paient les Dunkerquois...

Oui, les Dunkerquois ont le droit de savoir où va leur argent, même si seul un tiers des foyers dunkerquois doit payer l'intégralité de la taxe (NDLR : 28 % des foyers dunkerquois sont totalement exonérés et 39 % ont une remise partielle, en fonction de leurs moyens). Les recettes d'une commune proviennent de la taxe professionnelle, acquittée par les entreprises à la Communauté urbaine qui redistribue ensuite aux villes, par les contributions solidaires des habitants et par les dotations de l'État. Notre volonté au travers de ces recettes est d'en faire bénéficier tous les Dunkerquois par le service pu-



blic accessible à tous, dans les domaines essentiels de la vie : éducation, action sociale vers toutes les générations, santé, sécurité, activités culturelles et sportives, animation de la ville... Une attention toute particulière est portée aux plus démunis d'entre nous. Je suis d'ailleurs très satisfait de voir que le mensuel « L'Expansion », journal économique, a récemment placé Dunkerque première des grandes villes fran-

çaises au classement de celles qui utilisent au mieux l'argent de la fiscalité locale... Comme le disent les journalistes, nous voulons que les Dunkerquois en « aient pour leur argent » !

## Le développement de la ville est aussi une volonté forte...

Le développement de la ville, de toute la ville, de tous ses quartiers... Cette année, grâce à une gestion sérieuse, nous y consacrerons encore plus de 15 millions d'euros. Pour certains quartiers, il s'agira d'opérations ambitieuses de renouvellement urbain, en collaboration avec la Communauté urbaine. Le Carré de la Vieille et le Jeu de Mail bénéficieront, sur 5 ans, de plus de 75 millions d'euros pour leur renouvellement urbain, dont 22 millions des collectivités locales. Quartier de la Gare, Soubise, Basse Ville, Banc Vert, Île Jeanty seront également privilégiés ainsi que d'autres quartiers qui nécessitent des projets d'aménagement particuliers : Dessinguez à Petite-Synthe, Tente Verte à Rosendaël, Digue de Mer à Malo...

## La poursuite du développement du cœur de ville est également inscrite dans les lignes budgétaires de 2007...

Bien entendu. Toutes les actions visant à développer le commerce, comme les efforts réalisés, cette année, pour les illuminations de Noël, le logement, ou pour travailler à de meilleurs déplacements font partie de nos priorités.

## Et puis il y a le quartier du Grand Large qui prendra son envol...

1 000 logements nouveaux... 1 000 logements dont 40 % de logements sociaux commenceront à sortir sur le site des Anciens Chantiers de France. Notre ambition y sera grande car ce quartier sera aussi une vitrine, pour les Dunkerquois et au-delà de notre ville. Nous voulons faire de ce quartier un lieu de bien-être en approchant l'excellence environnementale. J'ai hâte de voir travailler les premières pelleteuses qui feront de ces friches industrielles, traumatisantes pour de nombreux Dunkerquois, un quartier avec une grande qualité de vie...

## Comment pensez-vous associer les Dunkerquois à tous ces projets ?

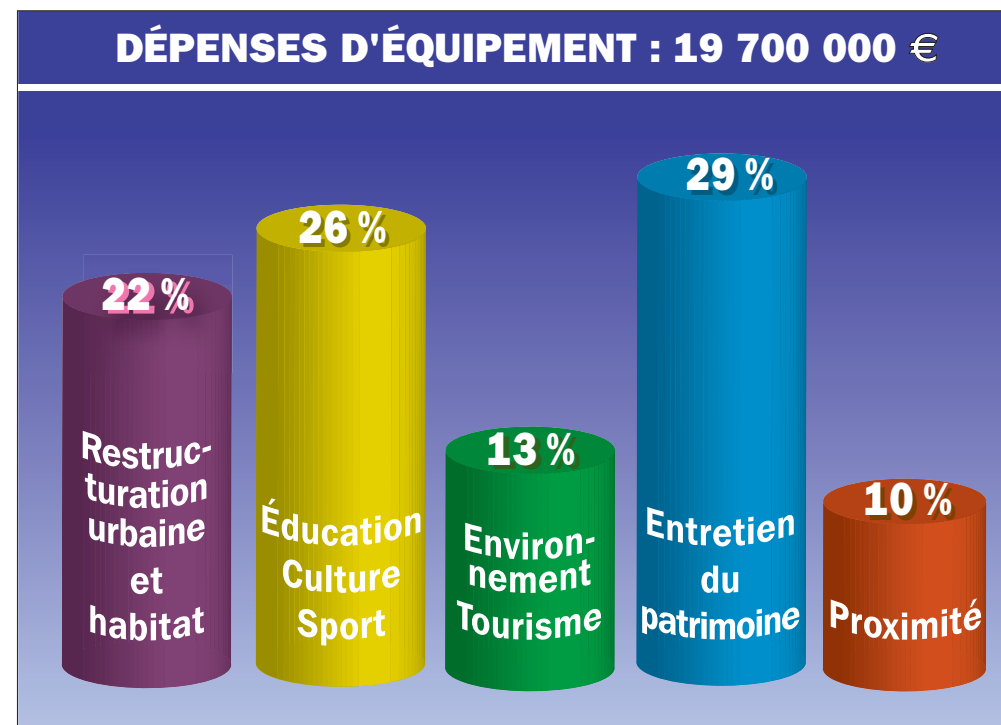
En leur demandant de participer à ce que nous faisons déjà... Ce sont eux aussi qui font le développement de leur ville ! Les espaces de discussion, de débat, de participation, sont nombreux et concernent tous les sujets. À preuve, le débat d'orientation budgétaire a été présenté, cette année encore, dans tous les conseils communaux. L'équipe municipale est en dialogue permanent avec les habitants. L'ouverture, prévue au budget 2007, de la Maison de la vie associative au Carré de la Vieille est un nouvel élément de notre politique de participation des habitants. Les associations dunkerquoises sont nombreuses, actives, variées, dynamiques... Nous voulons faciliter leurs initiatives et leur action collective. L'ouverture de ce site offre une dimension complémentaire au monde associatif et je m'en réjouis car c'est avec ses habitants, avec ses associations que Dunkerque construit son avenir.

## Des investissements pour embellir la ville

Avec une enveloppe de 16 millions d'euros auxquels s'ajoutent 3,6 millions d'euros au titre du programme de renouvellement urbain, le budget 2007 confirme l'ambition de la Ville en matière de développement et d'aménagement. Il s'agit d'abord de continuer l'action engagée depuis plusieurs années pour améliorer le cadre de vie des Dunkerquois. Le programme de rénovation des espaces publics sera intensifié avec la poursuite de la restructuration des parcs du Château Coquelle, du Fort de Petite-Synthe, de Malo, ainsi que le démarrage des travaux de conservation du parc du Vent. De nouveaux programmes d'aménagement seront par ailleurs engagés dans le secteur dit de la gare de Leffrinckoucke, avenue du Large, aux abords du Grand Pavois et du Méridien. Les crédits d'aménagement de la digue seront reconduits, ainsi que les enveloppes d'investissement de proximité dédiées à chacun des quartiers. Il en ira de même pour l'amélioration du fleurissement et de l'éclairage public.

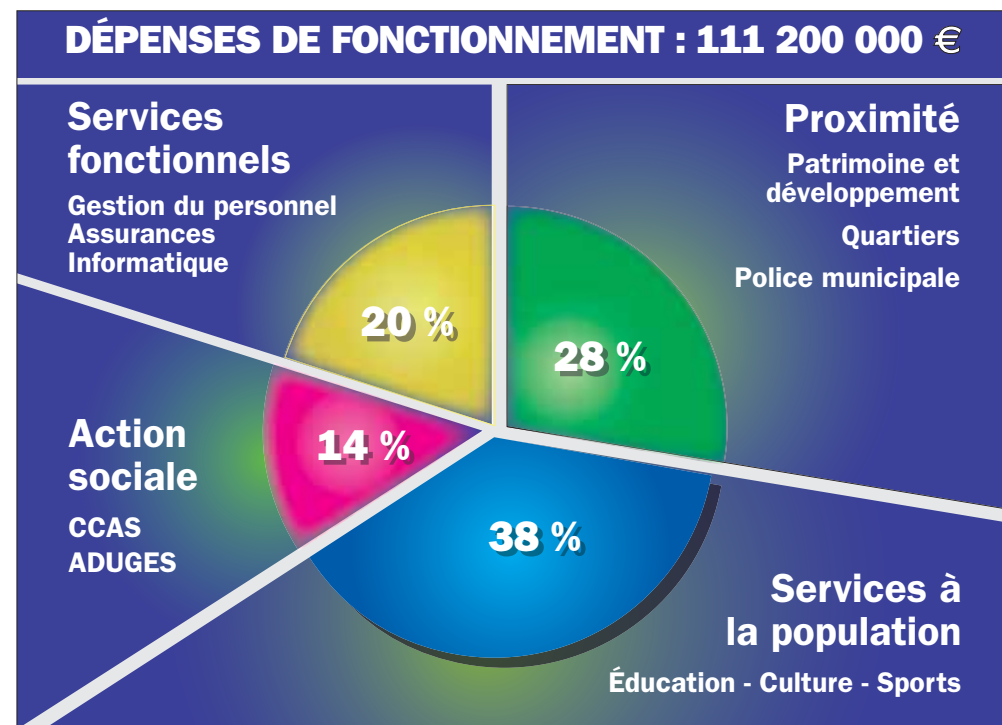
## La restructuration du Jeu de Mail

La Ville a défini en 2005 un programme d'ensemble de rénovation urbaine portant sur trois secteurs : Jeu de Mail et Carré de la Vieille ; Banc Vert ; Basse Ville, Soubise et Gare (habitat ancien). Ce programme, mis en



place avec la CUD et les soutiens financiers de l'État (ANRU) et du Conseil régional, fera intervenir sur le territoire dunkerquois différents partenaires et financeurs (notamment les bailleurs sociaux) pour un montant total de 200 millions d'euros. Cette année 2007 sera principalement axée sur les quartiers du Jeu de Mail et du Carré de la Vieille en termes d'équipements et d'espaces publics. De

nouvelles voiries permettant une meilleure desserte du quartier seront créées, ainsi que de nouveaux jardins aménagés grâce aux terrains préalablement libérés. La restructuration du groupe scolaire Lucien-Maillart sera poursuivie à l'image de la réhabilitation de la maison de quartier du Carré de la Vieille.



## En attendant le Grand Large

L'aménagement de l'îlot du Marais figure au programme des investissements au Banc Vert, tout comme l'aménagement de la place du Palais de Justice dans le secteur Soubise. Quant au futur quartier du Grand Large qui devrait accueillir un millier de logements à l'horizon 2012 sur l'ancien site des chantiers navals, il verra cette année le lancement des études né-

cessaires à la définition des services et infrastructures publics indispensables au bien-être de ses habitants, telle la construction d'une maison de quartier. De même, la définition du projet d'une nouvelle mairie de quartier de Dunkerque-Centre prendra en compte le positionnement du nouveau quartier. ♦

## En bref .....

### → Habitat

La Ville met à la disposition du Cottage Social des Flandres des terrains et bâtiments situés rue des Arbres afin de contribuer à la réalisation d'un ensemble de 16 logements sociaux et d'une cour d'îlot réservée au stationnement des futurs locataires.

### → Insertion

Pour faciliter l'insertion professionnelle des agents accueillis en parcours d'insertion dans les services municipaux, la Ville mettra en place, avec la Caisse des dépôts et consignations, un dispositif de microcrédit pour le financement exclusif d'un projet d'insertion professionnelle impossible à concrétiser avec les dispositifs d'aide existants.

### → Aménagement urbain

La Ville a acquis deux terrains sis rue de Cassel à Petite-Synthe en vue de réaliser une opération de construction de 9 logements individuels adaptés à l'environnement pavillonnaire du quartier et de créer un parking pour l'école élémentaire Albert-Samain.

### → Culture

Trente œuvres d'art issues de musées nationaux (Louvre, Orsay et Fonds national d'art contemporain) et mises en dépôt par l'État au musée des Beaux-Arts avant 1910 appartiendront définitivement à la Ville.

## Désengagement de l'État L'insertion touchée de plein fouet

Après une année 2006 déjà marquée par des restrictions budgétaires, la soixantaine d'opérateurs d'insertion\* de l'agglomération dunkerquoise sont inquiets pour cette année 2007, synonyme de coupes sombres tant pour les subventions émanant de l'État que pour celles octroyées par l'Union européenne. Une inquiétude qui est d'autant plus vive que le nombre de RMistes augmente à Dunkerque comme ailleurs et que les travailleurs pauvres se font chaque jour plus nombreux. L'année 2006 s'était déjà avérée compliquée pour les associations opérant dans le domaine de l'insertion, avec tout d'abord la réforme des contrats aidés marquée par la fin des CES et des CEC finalement remplacés par les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement à l'emploi. Les attermolements de l'État dans le remplacement de ces dispositifs ont coûté cher aux associations qui continuaient pendant ce temps à assurer l'accueil de nombreuses personnes en difficulté. Des mesures qui ont coûté d'autant plus cher que l'État ne veut plus subventionner la partie formation des nouveaux contrats, ce qui a contribué à

déstabiliser un peu plus le fragile édifice. Du côté des fonds européens, la situation n'est guère plus florissante. Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Commission européenne a demandé aux États membres d'augmenter leur contribution au budget de l'Union afin de faire face à l'arrivée de nouveaux pays. La France ayant refusé, l'enveloppe disponible à partager s'en est trouvée réduite d'autant. Qui plus est, dans la répartition des fonds, l'État français a souhaité privilégier les crédits FEDER (consacrés à l'investissement, aux infrastructures) au détriment de ceux inscrits au Fonds social européen (FSE), qui, comme leur nom l'indique, sont dévolus aux politiques sociales et de lutte contre l'exclusion. Et lorsque l'on sait que l'État français fait parfois jouer les vases communicants en utilisant des fonds européens pour assurer le financement de certains de ses services, alors que ces fonds étaient initialement prévus pour renforcer des opérations prédéterminées, on a alors un aperçu du manque de lisibilité des politiques censées soutenir l'action des associations sur le terrain. « Entre le Plan local d'insertion et la Mission locale, c'est une somme de 710 000



? qui manquera à l'appel pour l'année 2007 au titre du Fonds social européen », regrette Michel Tibier, directeur d'Entreprendre Ensemble, une association qui suit 3 200 personnes en parcours d'insertion sur l'agglomération, « soit une diminution de 40 % par rapport à 2006. Si l'on ajoute à cela une perte de 1 million d'euros au titre des fonds européens dévolus à la politique de la ville, on peut encore mieux mesurer l'étendue des dégâts. » Cela se traduira par moins d'offres d'insertion et de services aux usagers, mais surtout mettra en péril certaines structures de

l'agglomération, à l'image du CETIDE, une association d'insertion installée rue des Scieries à Petite-Synthe, qui accueille 120 personnes en parcours à l'année et compte 14 salariés permanents. « Contrairement aux entreprises d'insertion, nous ne sommes pas dans le secteur marchand, explique Marc Dejonghe, président du CETIDE, ce qui signifie que nous dépendons exclusivement des subventions de l'État, de l'Europe, de la Ville et de la CUD pour accompagner chaque jour une soixantaine de personnes en très grande difficulté sur des périodes allant de six mois à

Une année 2007 qui sera marquée par une diminution sensible des subventions de l'État en faveur de l'insertion.

deux ans. Ces demandeurs d'emploi de très longue durée ont besoin d'un suivi particulier pour espérer revenir dans le circuit de l'emploi durable. Nous avons déjà perdu 30 % de subventions émanant de l'État et de l'Europe en 2006. Une nouvelle baisse de 30 % est à l'ordre du jour pour 2007. Si cela continue, on sera obligés de prendre moins de personnes en contrats aidés et même de licencier des salariés permanents. Nous sommes le premier maillon de la chaîne de retour à l'emploi et on ne sait plus où on va. Introduire des notions de rentabilité dans notre domaine d'activité n'a aucun sens. Quand trois personnes sur dix retrouvent un emploi, c'est une très bonne année. Si on nous oblige à en placer une sur deux, il nous faudra sélectionner les candidats à l'entrée de parcours et tourner le dos à ce qui était le fondement de notre engagement associatif. »

Du côté du CIEDIL, une entreprise d'insertion installée au Freycinet 4 qui intervient dans les domaines du BTP et de la métallurgie, le moral est à peine meilleur. « Certes, nous avons un statut plus proche de l'entreprise que de l'association, mais cela ne nous

fait pas oublier que nous sommes des acteurs de l'insertion. Les subventions versées par nos partenaires (Europe, État, Ville, CUD) représentent entre 15 et 20 % de notre chiffre d'affaires », explique Joël Plancke, directeur. « Elles entrent en compte dans le paiement des salaires des 18 postes de permanents et des 22 postes d'insertion, dans le surcoût lié à l'encadrement et à la formation, sans oublier le suivi social. » Le CIEDIL a subi en 2006 et subira en 2007 la même baisse que le CETIDE : moins 30 %. « On a tenu le choc en 2006, mais je ne peux prévoir ce qu'il en sera cette année. On sera peut-être contraints de glisser vers une entreprise classique, ce qui signifie moins d'insertion et de la sélection à l'embauche. Lorsque le CIEDIL ouvre un parcours d'insertion, il lutte contre l'assistanat en mettant une personne au boulot. Je ne sais pas si chacun mesure ce que cela représente pour cette personne, sa famille et pour la collectivité. »

\* Associations d'insertion, entreprises d'insertion, collectivités locales, CCAS.

## Rénover l'habitat ancien .....

Après plusieurs années consacrées aux études, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) consacrée à l'habitat privé dégradé sera lancée cette année dans les quartiers Soubise, Basse Ville et Gare. L'objectif de cette opération est à la fois d'agir sur la typologie des logements afin de transformer de petits appartements en logements de taille familiale (en location ou en accession à la propriété) et d'améliorer la qualité tant des appartements que des immeubles qui les abritent. C'est ainsi que 208 immeubles représentant 618 logements ont été retenus comme cibles prioritaires de cette OPAH-RU d'une durée de cinq ans. Pour 83 immeubles, il s'agira d'inciter les propriétaires à réaliser un

niveau élevé de travaux définis par un cahier des charges et ouvrant droit à des subventions de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH). Pour 132 immeubles, il s'agira de prescrire aux propriétaires des travaux imposés par des déclarations d'utilité publique assorties à la mise en place d'un périmètre de restauration immobilière. Il a été estimé que, pour 32 immeubles, les propriétaires adhéreront à la démarche et effectueront les travaux. En revanche, pour les 93 autres, un opérateur choisi par la CUD devra se porter acquéreur, par voie amiable, par préemption ou par expropriation, afin de réaliser des travaux lourds de restructuration et remettre sur le marché des logements familiaux, en location ou en accession à la propriété.



## En bref .....

### ⇒ Achats publics

La Ville constituera avec la Communauté urbaine un groupement de commande unique pour bénéficier des meilleures conditions quant au marché concernant l'implantation, la maintenance et l'entretien de planimètres et de panneaux d'affichage finançables par la publicité. La Ville adoptera la même démarche pour la désignation du prestataire chargé de la mise en œuvre d'un système d'information à référence spatiale (SIG) et pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des actes administratifs.

### ⇒ Éducation

- La Ville poursuivra le projet « Musique à l'école » qui consiste en une éducation musicale en temps scolaire pour tous les élèves des grandes sections maternelles ainsi que pour des classes de CP et de CE1 volontaires. Il en ira de même pour le volet « arts plastiques » du contrat local d'éducation artistique (CLEA) qui arrivera à échéance le 30 juin. Il concerne treize écoles primaires de Dunkerque-Sud, Dunkerque-Centre et Petite-Synthe.  
- La Ville procédera à divers travaux de rénovation dans les écoles : peintures intérieures à Jean-Macé (Basse Ville) et Florian (Malo) ; remplacement des menuiseries à Paul-Meurisse (Petite-Synthe), Meunerie (Petite-Synthe) et de la Mer (Malo) ; remise en état des couvertures en tuiles à Trystram (Petite-Synthe), Bettignies (Rosendaël) et Glacis Nord (Dunkerque-Centre).

## Petite-Synthe

# Lancement des travaux du nouveau collège Michel-De Swaen

**P**remier élément du projet de restructuration urbaine du Banc Vert, les travaux de démolition-reconstruction du collège Michel-De Swaen débuteront ces prochains jours à Petite-Synthe sous la houlette du Conseil général. Ils concernent, dans un premier temps, la partie de l'établissement située rue de Cahors, avec la démolition des bâtiments du GRETA - un organisme de formation continue qui opère depuis le mois de septembre au lycée Fernand-Léger à Coudekerque-Branche - et du gymnase. L'espace ainsi libéré sera ensuite utilisé pour la construction du bâtiment principal. Ce dernier abritera sur deux étages les salles de classe, les bureaux de l'administration et l'entrée principale dotée d'un parvis. Sa façade, composée de briques de parement et de bois, laissera néanmoins une large place à la lumière naturelle. Côté équipements, ce vaste bâtiment présentera notamment une grande salle à dominante musicale, elle-même entourée de trois salles de répétition. Elle sera utilisée par la classe orchestre du collège en relation avec l'École de musique (Emmada), mais aussi par des associations hors temps scolaire. Ce bâtiment sera prolongé rue Constant Hecquet par un restaurant scolaire édifié en rez-de-chaussée. Les collégiens bénéficieront ainsi d'une demi-pension « à domicile », eux qui se déplacent soit à l'école maternelle



L'entrée du futur collège rue de Cahors. © Cabinet d'architecture Wallyn

Jean-Giono (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>), soit au lycée de l'Europe (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) à l'heure du déjeuner.

En parallèle au bâtiment principal mais de l'autre côté de la cour de récréation, aux abords de laquelle sera érigé un préau en forme de delta-plane, se succéderont un parking, une petite salle de sport et un plateau d'éducation physique, ces deux équipements sportifs étant complétés par une piste d'athlétisme

de 80 mètres et 4 couloirs. L'espace dévolu le long de la rue du Banc Vert sera quant à lui réservé aux logements de fonction, tandis qu'un chemin piétonnier reliera, à l'est du collège, les rues Constant Hecquet et du Banc Vert. Finalement, seul le gymnase Michel-De Swaen, propriété de la Ville, ne sera pas concerné par cette opération de restructuration financée pour un montant de 15 millions

d'euros par le Département. Si l'ensemble des travaux, menés selon les dernières normes en vigueur en termes de haute qualité environnementale (HQE), devrait être achevé en février 2009, le collège continuera de fonctionner normalement pendant toute la durée du chantier pour ses 300 élèves et 35 professeurs. ◆

## Culture

# Le Frac en questions

### Le Frac, c'est quoi ?

Créés en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture en collaboration avec les Conseils régionaux, les 22 Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) ont pour vocation de collectionner et de diffuser l'art dans les régions qui les accueillent. Basé à Dunkerque et dirigé depuis septembre par Hilde Teerlinck, le Frac Nord-Pas de Calais dispose d'une collection de près de 850 œuvres et pièces design.

### Quelles missions ?

Sa vocation première est la constitution d'une collection d'art représentative de la création actuelle. Chaque année, le Frac fait l'acquisition d'œuvres sous diverses formes (peinture, photographie, vidéo, installation, sculp-



ture...). Les acquisitions sont ensuite présentées au public par le biais d'une politique active de prêts et de dépôts dans des institutions culturelles, des établissements scolaires ou encore des maisons de quartier. Cette diffusion est accompagnée d'un travail de sensibilisation des publics. L'élaboration d'un projet artistique et culturel varié et la mise en place de partenariats avec les structures locales renforcent et favorisent cette ouverture.

### Quels projets ?

Après avoir changé d'identité visuelle en novembre, le Frac inaugurera en février son nouveau site Internet sur lequel on pourra découvrir les œuvres de la collection et l'ensemble de ses activités. Parmi les autres projets évoqués pour 2007, un échange culturel avec la ville allemande de Krefeld, des interventions dans l'espace public et quelques accrochages ponctuels au sein de la structure. Mais le gros dossier du Frac reste la préparation de son déménagement d'ici à 2011 sur le chantier de l'AP2. ◆

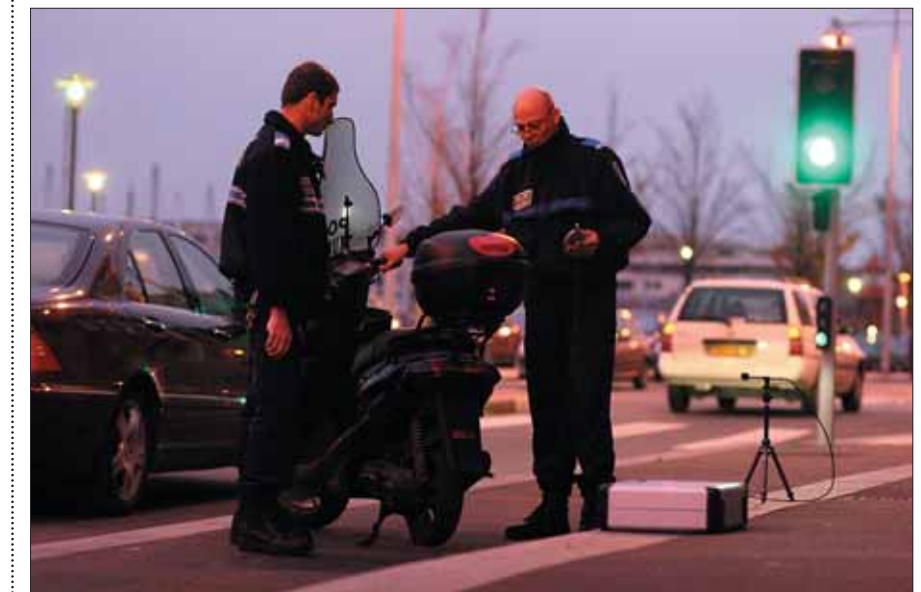
**Frac, 930 avenue de Rosendaël.**  
Tél. 03 28 65 84 20.

## Prévention

# Le monsieur Bruit de la police municipale

**D**epuis 2001, Stéphane Pichon est en charge des nuisances sonores au cœur de la brigade de prévention. Doté de moyens techniques que la police nationale lui envie, il est à même de mesurer, grâce à son sonomètre, les décibels émis par les voitures, cyclos et autres musiques amplifiées. « Depuis 2001, explique Michel Maillard, directeur de la prévention et de la sécurité, nous avons enregistré une chute de 75 % des nuisances liées à ces musiques par le départ de la clientèle d'une part et la mise en place d'une charte de vie nocturne d'autre part. » Désormais, les plaintes de voisinage constituent l'essentiel des interventions du monsieur Bruit de la police municipale : 351 en 2006, soit 40 % de l'activité plaintes. « Nous

nous appuyons sur des mesures incontestables prises sur place pour ouvrir un dossier et convoquer les personnes concernées. Et en mettant l'accent sur la médiation, nous enregistrons aujourd'hui un taux de réussite de 60 %. » Concernant les cyclomoteurs contrevenants, la police municipale dresse une contravention de 45 € que les jeunes n'ont à payer que s'ils n'effectuent pas les réparations nécessaires. « Si les propriétaires se présentent dans la semaine, on lève la fiche d'immobilisation du véhicule et on supprime l'amende. » Une procédure qui semble là aussi porter ses fruits. Vous pouvez contacter la brigade du bruit du lundi au vendredi de 8 h à 20 h 30 au 03 28 26 28 60. ◆



Stéphane Pichon (à droite) mesure les décibels émis par tous les véhicules motorisés.

## Infos mairie

### Seniors

#### Les Maisons d'animations

Vous êtes à la recherche d'échanges et de convivialité, vous pouvez prendre vos repas dans la Maison d'animations seniors de votre quartier. Gérées par le Centre communal d'action sociale, elles sont ouvertes du lundi au vendredi, à partir de 11 h, et sont situées rue du Maréchal French (Dunkerque-Centre), rue de l'Abbé Choquet (Dunkerque-Sud), salle Gaston Bornais (Petite-Synthe), rue Paul Doumer (Rosendaël), rue du Général Hoche (Malo-les-Bains). En outre, ces établisse-

ments proposent diverses animations l'après-midi organisées par des agents d'ambiance. Le dossier d'inscription est à retirer dans l'antenne du CCAS de votre quartier.

**Dunkerque-Centre : 03 28 58 87 10.**

**Dunkerque-Sud : 03 28 29 28 59.**

**Petite-Synthe : 03 28 26 27 50.**

**Rosendaël : 03 28 26 26 89.**

**Malo-les-Bains : 03 28 26 25 11.**

## Démocratie locale

# Rencontre entre les délégués communaux

Un conseil de maison de quartier, un atelier de travail urbain de proximité, une réunion du conseil de développement durable... Difficile parfois pour les habitants engagés dans les conseils communaux de s'y retrouver dans tous les dispositifs de démocratie participative qui existent à Dunkerque. Afin de les aider à mieux jouer leur rôle, la Ville a choisi de leur apporter un accompagnement. L'objectif est double : permettre aux délégués de mieux connaître les différents dispositifs de démocratie participative et leur permettre aussi de renforcer leur capacité à l'animation de groupe. Réunis début décembre au Kursaal, une soixantaine de délégués issus des cinq quartiers de Dunkerque, des membres des conseils de maison de quartier, des relais-jeunes ainsi que des habitants participant aux ateliers ont planché aux côtés des techni-



ciens de la ville et de l'Aduges. Huit tables rondes étaient organisées afin de permettre à chacun de partager son expérience. « Les délégués peuvent être sollicités à tout moment par des habitants sur des problèmes très divers », explique l'animatrice. « Notre but est de travailler ensemble pour répondre au

mieux à ces interrogations. D'où l'importance des relations entre les délégués, les habitants investis dans d'autres dispositifs de démocratie participative, les élus et les techniciens. » Ces rencontres sont également un bon moyen pour les délégués de découvrir comment travaillent les autres quartiers. « Dunkerque est un laboratoire de la démocratie participative. Il y a des ressources mais aussi quelques manques. C'est quand chaque citoyen s'informe, s'exprime, discute, conteste, propose, que les décisions prises ont le plus de chances d'être efficaces

et adaptées. Relais de la parole des habitants, les délégués communaux ont donc un rôle à jouer dans le développement de la ville. » Un rôle qu'ils assument avec beaucoup de sérieux : chaque année, des projets sont lancés avec leur contribution. ♦

## Petite enfance

# La future crèche des Tout-Petits

Depuis 1989, date de la signature du premier contrat enfance avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Ville a développé de nombreuses structures d'accueil répondant aux besoins des familles, notamment pour celles dont les deux parents travaillent. Ainsi ont été créées les haltes-garderies Soubise et de la maison de quartier de Rosendaël-Centre (24 places), ont été élargies les places en accueil permanent aux multi-accueils de la Tente Verte et du Banc Vert, mais aussi à la crèche familiale (50 places supplémentaires). Enfin ont été mises en place des réservations pour les familles dunkerquoises au sein de la crèche collective de l'hôpital maritime de Zuydcoote (5 places). Malgré ces offres nouvelles qui portent à 171 le nombre de places disponibles, la demande, notamment en accueil permanent, reste forte. Partant de ce constat, la Ville a décidé la création d'une crèche collective offrant 40 places pour l'accueil d'enfants de



deux mois et demi à trois ans. Celle-ci sera implantée dans les locaux de l'ancienne école maternelle des Tout-Petits. La structure intégrera également les centres de loisirs 3-6 ans de la maison de quartier Soubise. Avec cette création, la Ville entend aussi apporter des réponses aux besoins des entreprises, grâce à une convention particulière avec la CAF. Ainsi, sur l'ensemble des structures gérées par l'Aduges, la Communauté urbaine a manifesté son intention de réserver vingt places pour ses salariés. Une vocation de crèche

d'entreprise que la Ville s'efforce donc désormais de développer pour mieux répondre aux besoins des familles. Pour un montant global d'environ 750 000 €, la restructuration du bâtiment a débuté en novembre dernier pour une livraison prévue fin juin 2007. Réalisé avec le concours de la CAF, du Conseil général et de la CUD, le chantier prévoit de réaménager l'ensemble des 800 mètres carrés de l'ancienne école. L'espace se répartira selon les trois secteurs, bébés, moyens et grands, avec notamment des sal-

## Archives

# La parole en mémoire

Deux campagnes de collecte de témoignages oraux sont conduites simultanément par les Archives municipales et le CCAS afin de valoriser un patrimoine méconnu et de constituer un fonds d'archives sonores. « Tout a commencé en 2000 lorsque nous avons présenté une exposition consacrée au Carré de la Vieille et au Jeu de Mail, se souvient Nicolas Fournier, assistant qualifié aux Archives. Les habitants voulaient apporter leur concours à l'opération. Avec différents partenaires, nous avons donc monté un projet baptisé « Paroles et images d'habitants » et édité un ouvrage regroupant vingt-six témoignages. » Le premier fonds d'archives sonores venait de naître. La Ville s'est par la suite donné pour objectif de mettre en valeur notre patrimoine oral.

### Enrichir la mémoire collective

En juin dernier, la Ville et le CCAS ont décidé de recueillir les témoignages des personnes âgées ayant vécu les années « Front populaire ». De septembre à novembre, Catherine Lesage, chargée du développement culturel des animations proposées aux seniors au sein du CCAS, a ainsi enregistré les propos d'une quarantaine de personnes résidant en maison de retraite ou fréquentant les maisons d'animations. « Nous ne possédons que peu d'informations sur les grèves de 1936, explique Catherine Lesage. Mais grâce aux récits de ces témoins, il nous est possible de dresser un tableau assez précis des événements qui se sont déroulés à Dunkerque à cette époque. » Les témoignages oraux s'avèrent en effet très précieux lorsque les sources documentaires sont lacunaires. D'un intérêt historique incontestable, les résultats de cette campagne seront valorisés par la publication d'un livre et une adaptation au théâtre courant 2007. Cette première opération marque la volonté

du CCAS d'offrir aux personnes âgées de nouvelles animations culturelles. Il vient donc de s'associer au Musée portuaire pour présenter quelques expositions dans les maisons de retraite et animer des ateliers « mémoire » au cours desquels Catherine Lesage recueillera les témoignages des participants.

« Paroles d'habitants », un petit recueil de textes issus des tables de parole mises en place pour les 100 ans du Fort de Petite-Synthe. Depuis avril 2005, les Archives tentent de rassembler les souvenirs d'un maximum d'anciens employés des Ateliers et Chantiers de France. « La conservation et l'accès à ces té-



Les Archives et le CCAS recueillent les témoignages des anciens.

Après avoir collecté durant des décennies des documents papier, les Archives municipales se sont lancées dans la constitution d'un fonds d'archives sonores et orales. Celui-ci regroupe pour l'instant une cinquantaine de témoignages, soit l'équivalent de 95 heures d'enregistrement traitant principalement de l'histoire du temps présent et de la vie au sein des quartiers, en particulier ceux du Carré de la Vieille, du Jeu de Mail et de Petite-Synthe. Pour ce dernier, les Archives viennent d'éditer

des témoignages oraux représentent un enjeu primordial pour notre mémoire collective », explique Nicolas Fournier. Les Archives examinent d'ailleurs de nombreuses pistes comme les jumelages entre Dunkerque et certaines villes allemandes. Qu'elles soient réalisées par les Archives ou le CCAS, toutes ces collectes contribuent à la connaissance d'un passé collectif qui rend les Dunkerquois acteurs de l'histoire. ♦

### La bibliothèque de la Basse-Ville rouvre ses portes

Après plusieurs semaines de travaux, la bibliothèque de la Basse-Ville située rue du Fort Louis rouvre ses portes au public le vendredi 5. Totale-ment rénovée, elle accueille désormais un espace jeunesse de qualité dans les locaux de l'Esplanade. Les adultes n'ont pas été oubliés puisqu'un fonds de romans, bandes dessinées

et de documentaires sera à leur disposition, avec en particulier une thématique intitulée « L'enfant, l'adulte » destinée à tous les éducateurs parents ou professionnels. La bibliothèque dispose également d'une salle dédiée aux animations (ateliers, expositions, rencontres avec des écrivains, comités de

lecture...). Chacun pourra y emprunter des livres et des revues mais aussi des DVD, des CD ou des CD-Rom. Équipée d'un téléviseur, elle proposera par ailleurs au public de découvrir des films dans le cadre d'ateliers animés par les bibliothécaires. Renseignements au 03 28 65 84 70.